



NOTE DE POLITIQUE

Mobiliser davantage de ressources pour la prévention des MNT

Résumé

Les maladies non transmissibles sont responsables de 45% des décès au Sénégal. L'analyse des comptes de la santé de 2017 à 2021 montre que :

- plus du tiers des dépenses courantes de santé sont consacrées aux MNT ;
- moins d'un pourcent des dépenses en MNT est affecté à la prévention ;
- trois-quarts des dépenses en MNT sont supportées par les ménages.

Il apparaît urgent de mobiliser des ressources conséquentes en vue de prévenir ces maladies et d'inverser la tendance en termes de dépenses consenties par les ménages pour les soins et l'achat de médicaments.

MOTS CLES : MNT, Prévention, Comptes de la santé

Les Maladies non transmissibles (MNT)¹ sont la cause de 74% des décès dans le monde et de 37% des décès enregistrés en Afrique subsaharienne². Plus de 80% des décès prématurés dus aux MNT sont recensés dans les pays en développement. Elles compromettent ainsi l'atteinte des Objectifs de Développement durable (ODD) à l'horizon 2030, comportant la cible de réduire d'un tiers le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles. De plus, la charge financière des MNT est très importante. Le coût des cinq principales MNT³ au niveau mondial est estimé à 47 000 milliards de dollar entre 2010 et 2030 soit plus de 2 000 milliards de dollar en moyenne par an⁴.

Au Sénégal, 61% des décès dus aux MNT surviennent de façon prématurée entre 30 et 69 ans en 2019. En 2022, 45% des décès étaient imputables aux MNT.⁵ La prise en charge des MNT est inscrite dans le Plan national de Développement sanitaire et social (PNDSS) 2019-2028 et dans la Stratégie Nationale de Financement de la Santé pour tendre vers la couverture sanitaire universelle (SNFS/CSU) de 2017. A cet effet, un Plan d'accélération de la lutte contre les maladies non transmissibles au Sénégal 2023-2025 a été élaboré par le MSAS.

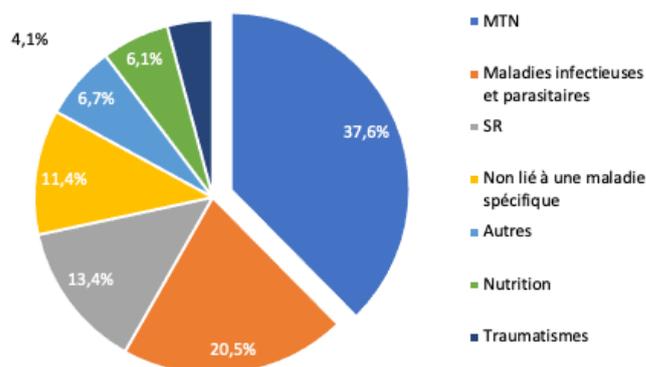
L'analyse des résultats des comptes de la santé 2017-2021 a permis de mettre en évidence le volume des dépenses consacrées aux MNT y compris celles dédiées à la prévention.

Plus du tiers des dépenses courantes de santé consacrées aux MNT

Sur la période 2017-2021, les dépenses liées aux maladies non transmissibles sont de loin les plus importantes. En effet, elles font en moyenne plus du tiers des dépenses courantes de santé, soit 37,6%, quasiment le double des maladies infectieuses et parasitaires (20,5%).

Les MNT constituent le premier poste de dépenses courantes de santé au Sénégal avec 233,6 milliards en moyenne entre 2017-2021.

Figure 1 : Structure des dépenses courantes par groupe de maladies



Moins d'un pourcent (1%) des dépenses en MNT affecté à la prévention

Sur la période sous revue, une part très faible des dépenses courantes en MNT est dédiée à la prévention (en moyenne moins de 1%). La quasi-totalité de ces dépenses est consacrée aux médicaments (54,6%) et aux soins curatifs (42,2%). Quant à la gouvernance des MNT, elle ne représente que 0,01%.

Dépenses moyennes en MNT de 2017 à 2021 :

- 127,4 milliards pour les médicaments ;
- 98,5 milliards pour les soins curatifs ;
- 1,2 milliard pour la prévention.

1 Les MNT regroupent les maladies cardiovasculaires, les affections respiratoires chroniques, le cancer, le diabète, les troubles mentaux, les maladies buccodentaires ainsi que les maladies génétiques comme la drépanocytose et l'hémophilie.

2 Global Health Estimates 2019: Deaths by Cause, Age, Sex, by Country and by Region, 2000-2019. Geneva, World Health Organization; 2020. Available at <https://www.who.int/data/gho/data/themes/mortality-and-global-health-estimates>

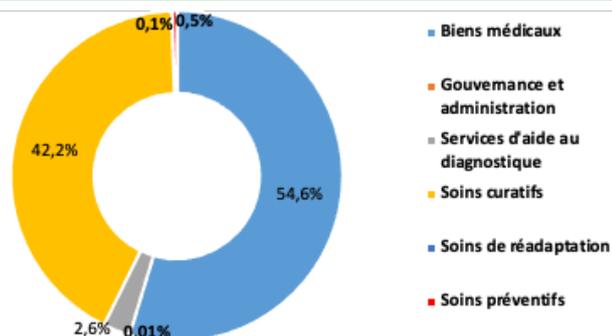
3 Les maladies cardiovasculaires, les affections respiratoires chroniques, le cancer, le diabète et les troubles mentaux.

4 NCD Alliance, charge financière des MNT <https://ncdalliance.org/fr/%C3%AO-propos-des-mnt/la-charge-financi%C3%A8re-des-mnt>

5 Suivi des progrès dans la lutte contre les maladies non transmissibles, 2022 [Noncommunicable diseases progress monitor 2022]. Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2022.



Figure 2 : Structure des dépenses courantes en MNT par type de prestation



Les faibles montants attribués à la prévention peuvent expliquer la méconnaissance des facteurs de risques des MNT et le faible niveau de dépistage de certaines maladies chroniques telles que le diabète et l'hypertension artérielle de même que les sommes importantes allouées au traitement.

Déjà en 2015, l'enquête STEPS montrait que 41,6% des personnes âgées de 18 à 69 ans ignoraient leur statut d'hypertension artérielle, 84,7% pour le diabète, 96% pour l'hypercholestérolémie et enfin seuls 10% avaient bénéficié du dépistage du cancer du col de l'utérus.

Cette tendance doit être inversée car investir dans la prévention par une action sur les facteurs de risques notamment le tabagisme, l'alcool, la mauvaise alimentation, l'inactivité physique et la pollution de l'air, permet, tout en dépensant moins, de réduire les effets néfastes des MNT. En effet, selon l'OMS, pour chaque dollar investi, le rendement sera d'au moins US7\$ d'ici 2030 dans les pays en développement⁶.

Par ailleurs, le relèvement de l'ancrage institutionnel de l'entité en charge du pilotage des MNT devient une nécessité pour une meilleure coordination de la lutte conformément aux recommandations du plan intégré de lutte contre les MNT (PILMNT 2017-2020) et du plan d'accélération (PALMNT 2023-2025).

Trois-quarts des dépenses en MNT supportées par les ménages

Entre 2017 et 2021, les 3/4 des dépenses en MNT sont supportées par les ménages principalement à travers les paiements directs. La contribution de l'administration publique (17,7%), du secteur privé notamment les entreprises et ONG (6,7%) et des PTF (moins de 1%) est relativement faible.

L'allègement du fardeau de ces dépenses supportées par les populations contribuerait à réduire les dépenses catastrophiques de santé⁷ auxquelles 18 941 ménages sénégalais ont été confrontés en 2018-2019⁸ dans un contexte de couverture sanitaire universelle.

6 Sauver des vies en dépensant moins : une riposte stratégique face aux maladies non transmissibles. Genève Suisse ; OMS 2018.

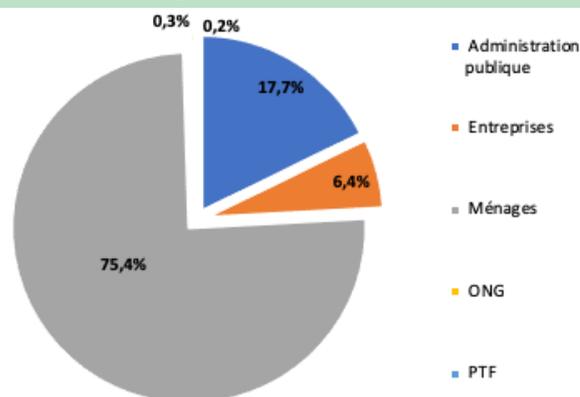
7 Selon l'OMS, un ménage fait face à des dépenses catastrophiques quand ses paiements directs de santé sont supérieurs ou égaux à 40% de sa capacité à payer (en d'autres termes à ses dépenses de subsistance).

8 Etude sur les dépenses catastrophiques de santé et leur impact sur l'appauvrissement et l'utilisation des services au Sénégal 2014 et 2018-2019

Les maladies non transmissibles constituent un problème majeur de santé publique et de développement.

Leur ampleur, les incapacités qu'elles provoquent, leur prise en charge très coûteuse et le fait qu'elles affectent bien souvent le pilier de la famille et pourvoyeur de ressources justifient amplement un investissement conséquent dans la prévention par l'Etat et ses partenaires.

Figure 3 : Structure des dépenses en MNT par source de financement 2017-2021



L'exploitation des résultats des comptes de la santé 2017-2021 du Sénégal montre que les dépenses en MNT, toutes sources confondues, représentent en moyenne 233,6 milliards par an, soit 37,64% des dépenses courantes sur la période 2017-2021. Cependant, la prévention des MNT n'absorbe que 0,5% de ces ressources alors que l'OMS préconise d'investir davantage dans la prévention pour la maîtrise de ces maladies.

Au vu des éléments annoncés ci-dessus, les recommandations suivantes sont formulées :

- Faire un plaidoyer au sein du MSAS et auprès de ses partenaires pour l'augmentation du budget alloué à la prévention ;
- Définir un cahier de charges pour les ministères en charge des déterminants des MNT.
- Elaborer et mettre en œuvre une stratégie nationale de prévention contre les MNT ;
- Elaborer et mettre en œuvre une feuille de route multisectorielle de lutte contre les MNT (Autres ministères, Collectivités territoriales, Secteur privé, Société civile) ;
- Soutenir les ménages en élargissant le paquet de services de la couverture maladie universelle aux MNT.

Comptes de la santé 2017-2021

AUTEURS

- Mme Thiané GUEYE DIAW, CES/DPRS
- Mme Assietou FALL DIALLO, CES/DPRS
- Mme Aby SAMB, CES/DPRS
- M. Abdoulaye FAYE, CES/DPRS
- Dr Farba Lamine SALL, BSSR/USAID
- Mme Ndeye Fatou TALL, BSSR/USAID
- Mme Aïssatou Niang GUEYE CES/DPRS
- Dr Malick HANN, DLM
- M. Bouya BA, ANSD